
**Procès-verbal de la séance de la Commission de l'administration et
des priorités (CAP) tenue le 10 mars 2014 à 19 h 00
350, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Côté, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christian Larocque, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Jean-Dominic Lévesque-René, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Claire Vassart, Directrice d'arrondissement
M. Mohamed Saâd MOUMNI, Secrétaire d'arrondissement
M. André Brideau, Directeur des travaux publics de l'ingénierie et de l'aménagement urbain

Ouverture de la séance

Le président, monsieur Normand Marinacci, déclare la séance ouverte à 19 h 00.

1- Pont de L'Île-Bizard

Monsieur André Brideau informe l'assemblée qu'on estime à 46 millions le coût des travaux, dont huit millions sont déjà au PTI de la Ville de Montréal en vue d'effectuer les études et l'achat des terrains du MTQ pour la construction d'un nouveau pont. Des études sur tous les aspects relatifs à la réfection du pont seront effectuées par la division des ponts et tunnels et l'avis de l'arrondissement sera sollicité à cette occasion. À cet effet, une lettre sera transmise au conseiller, monsieur Lionel Perrez, qui s'occupe du dossier des infrastructures au comité exécutif de la Ville de Montréal. Afin de s'enquérir du suivi dans ce dossier, Monsieur Brideau aura deux rencontres avec les représentants de la Ville de Montréal et en fera un rapport au CAP du mois d'avril 2014. D'autre part, des travaux de réfection du tablier sont rendus nécessaires vu son état de vétusté. Ces travaux, d'une durée de cinq (5) semaines, seront réalisés après la tenue du tournoi de la PGA qui se déroulera fin juillet

2- Prolongement du boulevard Jacques-Bizard

Étant donné qu'il s'agit d'une rue artérielle, l'arbitrage de la ville centre est nécessaire. Cependant, puisque cette rue traverse le territoire de villes liées, les oppositions au projet se font de plus en plus fortes et malgré une rencontre sur le sujet tenue le 5 décembre 2013 à Montréal avec tous les intervenants, aucun résultat tangible n'a été atteint. Monsieur Normand Marinacci prévoit de discuter de cette problématique avec le

maire de Pierrefonds en premier lieu ainsi que les autres maires concernés pour faire avancer ce dossier. Ce point sera discuté au prochain CAP du mois d'avril 2014.

3- Montée Wilson et montée de l'Église

Les appels d'offres pour la montée Wilson ont été lancés et l'ouverture des soumissions est prévue pour le 21 mars 2014. Le début des travaux s'amorcera après le mois de juillet soit après la tenue du tournoi de l'Omnium canadien de la PGA. Ce dossier suit donc son cours normal et un suivi en sera fait au CAP du mois de juin 2014. Quant au projet de réfection de la montée de l'Église, il serait préférable de le reporter à l'été 2015. Monsieur André Brideau en avisera les services concernés à la ville centre.

4- Égouts et drainage

4.1 - rue Bellerive – Sainte-Geneviève

Monsieur André Brideau informe l'assemblée que monsieur Jacques Rodrigue, contremaître aqueduc égouts, a rencontré monsieur Yves Bernier avant qu'il ne dépose une pétition au conseil d'arrondissement du mois de mars 2014 relativement aux risques de refoulement d'égout dans la rue Bellerive à Sainte-Geneviève. Monsieur Normand Marinacci suggère d'organiser une rencontre avec monsieur Bernier en présence de monsieur André Brideau et du conseiller d'arrondissement, monsieur Stéphane Côté. D'autre part il a demandé à madame Claire Vassart d'obtenir les informations sur l'issue de toutes les réclamations pour refoulement qui se sont produites sur la rue Bellerive à Sainte-Geneviève.

4.2- rue Bihoreau à L'Île-Bizard

En ce qui concerne la rue Bihoreau des tests de fumée seront effectués et les résultats seront présentés au CAP du mois de juin 2014.

4.3- Place Maxime à L'Île-Bizard

Des branchements croisés ont été constatés suite à des tests aléatoires. La Ville de Montréal s'est engagée à corriger cette situation partout sur son territoire. Le coût des travaux est estimé à environ de 2 500 \$ à 3 000 \$ par résidence. En ce qui concerne la situation particulière d'un citoyen qui a introduit une injonction contre la Ville de Montréal et son voisin pour que soit corrigés les branchements à l'égout, les coûts sont estimés à 40 000 \$. Nous attendons une confirmation de la position de la Ville de Montréal dans ce dossier spécifique.

5- Passerelle Sainte-Dorothée

Malgré la demande pour l'aménagement d'une passerelle faite par l'ancien CA depuis 2006, la Ville de Laval a toujours refusé arguant qu'elle misait plus sur la finalisation du projet de l'autoroute 440. Une lettre sera envoyée à ce sujet aux autorités de la Ville de Laval par le maire d'arrondissement, monsieur Marinacci, qui en fera le suivi au CAP du mois de mai 2014.

6- Cour des travaux publics

Des travaux sont rendus nécessaires afin de corriger les problèmes de drainage. Le projet comprend aussi des travaux d'électricité et l'aménagement d'une entrée sécuritaire pour les citoyens à la cour des travaux publics. Le suivi de ce dossier est prévu au CAP du mois de juin 2014.

7- Pavillon Vincent-Lecavalier mise aux normes

Selon madame Claire Vassart et monsieur André Brideau, il serait souhaitable d'envisager un projet global et non parcellaire pour mettre à niveau tous les équipements, installations et structures du pavillon. Une visite des lieux pour évaluer tout ce qui est possible de faire a été fixée au jeudi 20 mars 2014 à 17 h 00. Tous les membres de la CAP et les directeurs y sont conviés. Deux programmes pourraient servir à financer

en partie ce projet: Le Programme aquatique de Montréal et celui de l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux.

8- Parc de maisons mobiles

Il est proposé qu'une rencontre soit organisée par Monsieur André Brideau entre les représentants de la Ville de Montréal, de l'arrondissement, du ministère du Développement durable, de l'Environnement de la faune et des Parcs et éventuellement de la Direction de la santé publique pour évaluer la situation et dégager des pistes de solution. Monsieur le maire invite fortement monsieur le conseiller Jean-Dominique Lévesque-René à participer à cette rencontre. Un suivi sera fait au cap du mois de mai 2014.

9- Processus et communication avec les élus

Au nom des élus, le maire informe l'assemblée qu'il veut établir de bons canaux de communication avec l'administration de l'arrondissement. Il veut maintenir une relation d'échange privilégiée avec la directrice d'arrondissement. Pour ce qui est des élus qui s'occupent de comités du conseil ou de dossiers particuliers qui leur sont confiés, ils sont invités à communiquer directement avec les fonctionnaires impliqués. De plus, le maire exige d'être informé par la directrice d'arrondissement, madame Claire Vassart, de toute sollicitation d'avis juridique à l'avenir. Cette démarche ne concerne cependant pas les interventions qu'effectue le service des Affaires juridiques et de l'Évaluation foncière dans le cadre normal de préparation des dossiers décisionnels

10-Réorganisation

Monsieur le maire souhaite améliorer le processus de décision au sein de son administration. Pour ce faire, il demande des éclaircissements sur l'organigramme de l'arrondissement. Madame Claire Vassart l'informe des différentes catégories d'emploi (cols bleus, cols blancs professionnels, cadres, etc...) et leurs statuts au sein des structures municipales (permanent, régulier, temporaire, banques d'heures, auxiliaires, contractuelles, etc..), elle explique aussi brièvement les processus de dotation, d'embauche, de départ à la retraite et de coupures de poste en spécifiant que pour les créations ou l'abolition de postes, une résolution du conseil d'arrondissement est nécessaire. Elle explique également que le règlement de délégation autorise les directeurs à embaucher des employés temporaires. Monsieur le maire demande à avoir copie de ce règlement. Il est convenu de ramener ce point au CAP du mois de mai 2014.

11-Projet Val-des-Bois

Une lettre recommandée a été envoyée par Monsieur Marinacci au promoteur Gianni Grilli le 28 février dernier suite à leur rencontre du 11 du même mois. À date, le promoteur n'a pas encore répondu à la lettre du maire. Ce point a été reporté au CAP du mois de mai 2014.

12-Plan d'urgence, de relève et de mission (PURM)

Pour le maire la problématique du pont est d'une immense gravité. Que faire en cas de blocage complet du pont ? Il demande que la Sécurité civile et les services concernés de la ville soient sensibilisés et impliqués beaucoup plus rigoureusement à ce propos. Il faudrait aussi consulter d'autres municipalités qui se trouvent dans la même situation que la nôtre avec un seul pont. Il faudrait donc un plan particulier d'intervention qui pourrait même faire appel à l'armée canadienne éventuellement. Madame Claire Vassart est chargée de faire le suivi dans ce dossier et un retour pour le CAP du mois de mai 2014.

13-Abris de tennis

La proposition faite par le Club de tennis en 2013 pour le nouvel abri n'est pas viable. Les dimensions de la structure ne sont pas appropriées pour le modèle de structure proposée. L'arrondissement a proposé une autre structure allégée avec toile amovible de dimension 20' par 12' au lieu de 32' par 8' sans que le financement soit inclus. Effectivement, le Club de tennis sollicite une contribution de 3 000 \$ de la part de l'arrondissement. Monsieur André Brideau fera un retour sur le dossier pour le CAP du mois de mai 2014.


Initiales 

14-Contrat de la sécurité publique

Madame Claire Vassart donne des informations sur le contrat dont l'arrondissement s'est prévalu de la première option de renouvellement. Il reste une deuxième option et le conseil veut étudier ledit contrat pour évaluer la pertinence de le prolonger ou d'aller à un nouvel appel d'offres. Ce point reviendra au CAP du mois d'avril 2014.

15-Comité de sécurité publique

Monsieur Jean-Dominique Lévesque-René propose de réorganiser la composition du comité de sécurité publique en y nommant, en plus des membres statutaires, deux citoyens par district pour un mandat d'un an renouvelable, dont l'un siègera et l'autre agira à titre de remplaçant. Il propose de mieux définir le rôle et les pouvoirs du président dudit comité et de tenir les rencontres à date fixe. À cet égard, un nouveau comité de sécurité publique sera créé en vertu de l'article 3.3 du « Règlement sur les commissions du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève – Règlement CA28 0040. Il présentera un plan de réorganisation à cet effet et en fera le suivi au CAP du mois de mai 2014.

16-Paravent du soccer

Les membres de la commission précisent que ce dossier sera considéré lors de la mise aux normes du Pavillon Vincent-Lecavalier. Ils jugent qu'il serait tout indiqué d'installer un paravent semblable à celui de l'abri du terrain de tennis pour créer un ensemble harmonieux dans le parc.

17-Parc à chiens

L'emplacement d'un tel parc est problématique parce que les pétitionnaires qui le réclament, souvent, ne le veulent pas dans leur voisinage immédiat. Les membres de la commission pensent qu'un emplacement au bout du parc Eugène-Dostie peut être une solution. Madame Claire Vassart fera le suivi de ce dossier pour le CAP du mois de mai 2014.

18-Entente avec la salle Pauline-Julien et les spectacles

Il sera demandé à monsieur Mathieu Lapierre, directeur de la culture, sports, loisirs et développement social, de communiquer avec le maire au sujet des spectacles prévus cette année. Suivi du maire au CAP du mois de juin 2014.

19-Patrouille bleue

Il s'agit d'un projet sur l'économie de l'eau potable. Il implique l'embauche d'étudiants qui vont sillonner l'arrondissement pour sensibiliser les citoyens aux différents aspects de l'utilisation de l'eau (arrosage, récupération des eaux de pluie, etc...) Ce projet est financé par la ville centre.

20-Quartier 21

Il s'agit d'un projet qui vise à inciter les citoyens à adopter les modes de transports actifs (marche, vélo, etc...) Une lettre d'appui à ce projet est sollicitée de notre arrondissement. Madame Claire Vassart préparera cette lettre.

21-Collecte résidus verts

Il s'agit de prolonger la durée de cette collecte en débutant deux semaines plus tôt et en finissant deux semaines plus tard par rapport au calendrier préétabli tout en maintenant la collecte durant le mois de juillet 2014 pour mieux répondre aux besoins de la population.

22- Programme RAC agrandissement bibliothèque

Le projet de notre bibliothèque implique une formule de financement de 40 % de la Ville de Montréal, 40 % du ministère de la Culture et 20 % de l'arrondissement. Les élus sont favorables à ce projet surtout qu'il va permettre l'aménagement d'une salle multifonctionnelle. À cet égard, les membres de la commission demandent qu'une rencontre soit organisée avec les responsables de ce projet à la Ville de Montréal ainsi que du projet du quartier culturel. Préalablement à cette rencontre, monsieur Mathieu Lapierre sera invité à présenter tous les détails de ce projet. Le suivi de ce dossier sera fait au CAP du mois d'avril 2014.

23-Horaire bibliothèque

Tout changement aux horaires à la bibliothèque nécessite des négociations avec le syndicat des cols blancs. On demandera à monsieur Mathieu Lapierre de présenter des propositions à ce sujet au CAP du mois d'avril 2014.

24-Communications

L'arrondissement vient de finaliser l'embauche d'une employée qui remplacera monsieur Thierry Larrivée au poste de chargé de communications. Le maire informe l'assemblée qu'il est satisfait d'une telle embauche et que cela se traduira positivement sur les activités de cette unité. Le suivi sera fait par madame Claire Vassart au CAP du mois d'avril 2014.

25-Web diffusion

L'expérience de la Web diffusion du CA du mois de février 2014 fut des plus concluantes.

26-Site internet

Point reporté CAP du mois d'avril 2014

27-Dossier À Cœur Ouvert

Les équipements de l'organisme ont été déposés au PVL temporairement. Monsieur le maire fera le suivi avec les responsables de l'organisme pour sonder leurs intentions pour l'avenir de leur organisme. Entretemps, un bureau administratif leur sera prêté au PVL.

28-Tournée culturelle

Madame Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design et conseillère à l'arrondissement de Montréal-Nord, fera une tournée des arrondissements. Sa visite à notre arrondissement est prévue au mois de mai 2014 pour rencontrer les élus et effectuer une tournée éclairée des lieux culturels. Madame Claire Vassart propose de se rencontrer au point de services de Sainte-Geneviève pour parler de patrimoine avec les membres de la Société patrimoine et histoire de l'île Bizard, une visite à la salle Pauline-Julien et une visite à la bibliothèque de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève. Une invitation sera envoyée aux élus.

29-Plan d'action culturel 2014

Monsieur Mathieu Lapierre présentera ce plan pour discussion avec les élus au CAP du mois d'avril 2014.

30-Médiation culturelle

Il s'agit du projet intitulé « Du primaire au spectaculaire » qui consiste à initier les jeunes écoliers à l'art et à la culture grâce à l'intervention d'artistes variés. Ce projet est administré par la salle Pauline-Julien. Les


Initiales

membres de la CAP ont donné leur accord à la reconduction de cette activité déjà prévue au budget de 2014. Madame Vassart fera un suivi au CAP du mois d'avril 2014.

31-Varia

31.1 Sortie du traversier

Après des échanges entre monsieur André Brideau et le conseiller monsieur Stéphane Côté, il a été convenu de reporter la discussion de ce point au CAP du mois d'avril 2014

31.2 Rue Saint-Antoine – Sainte-Geneviève

Ce point sera discuté dans le cadre du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement.

31.3 Stationnement parc Eugène-Dostie

Au début des travaux l'entrepreneur et l'arrondissement ont constaté une contamination naturelle au baryum de la terre excavée. Le taux de contamination s'élevait à 247 ppm au lieu de 200 ppm acceptable. L'entrepreneur a exigé une majoration dans le contrat arguant qu'une telle situation amènerait des coûts supplémentaires pour le traitement et la disposition des terres excavées. Une telle exigence aurait coûté 100 000 \$ supplémentaires à l'arrondissement. S'étant informé auprès du service des Affaires juridiques à l'effet de résilier le contrat et ayant obtenu une réponse positive, l'arrondissement a pu s'entendre avec l'entrepreneur sur une majoration au coût du contrat de l'ordre de 15 000 \$ pour cet item en particulier.

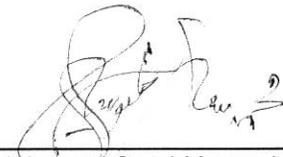
32-Levée de la séance

Monsieur André Brideau, directeur des travaux publics de l'ingénierie et de l'aménagement urbain, a quitté la réunion à 22 h 00 après que tous les points relevant de son département eues été discutés.

La séance a été levée à 23 h 30 et la prochaine séance a été fixée au lundi 14 avril 2014 à 17 h 30 au même endroit.



Normand Marinacci
Maire d'arrondissement



Mohamed Saâd Moumni
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2014.